

La présente lettre d'orientation vous aidera à remplir la **demande de permis pour l'aménagement des terrains riverains du réseau hydrographique de la rivière Winnipeg** de Manitoba Hydro.

Les renseignements que vous nous fournissez dans votre demande nous permettent d'examiner votre proposition afin de nous assurer qu'elle respecte les lignes directrices relatives à l'utilisation des terrains riverains pour les terres de stockage de l'eau de Manitoba Hydro. Si les renseignements requis ne sont pas inclus, votre demande pourrait être retardée ou refusée.

Nous reconnaissons qu'il n'existe pas de démarche universelle pour le reprofilage des rives, car les conditions peuvent varier d'une région à l'autre. Nous tenons compte, entre autres, des règlements existants, de la stabilité des rives, des répercussions sur l'environnement et de l'incidence sur les propriétaires voisins. Pour cette raison, nous nous réservons le droit de prendre une décision finale concernant toute proposition touchant les terres de stockage de l'eau de Manitoba Hydro.

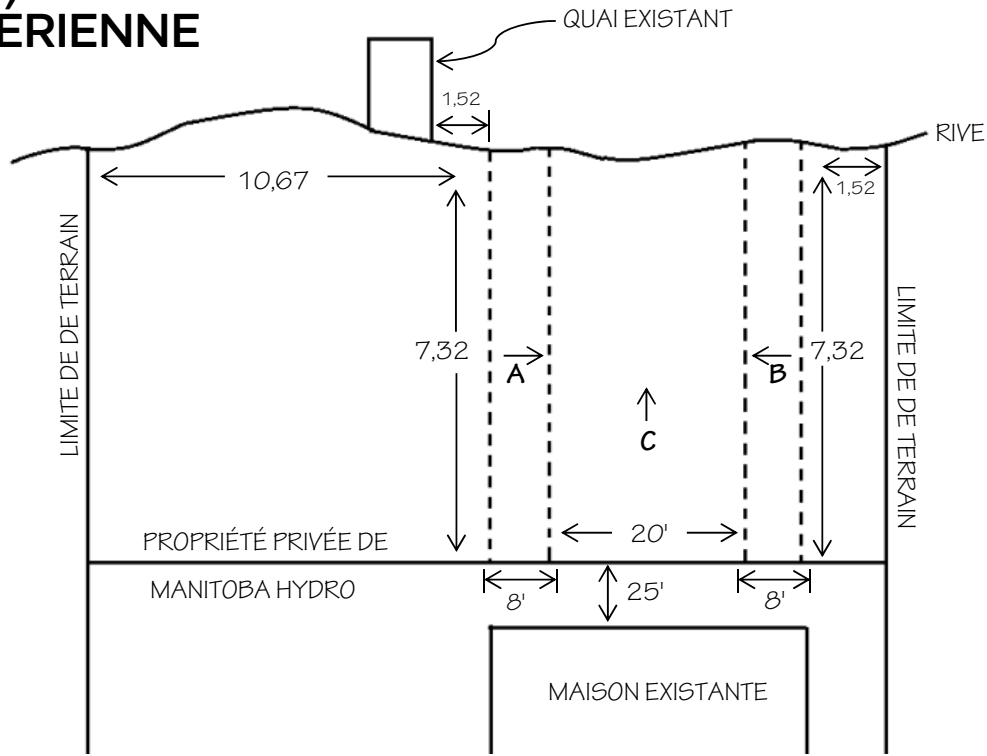
Une fois que votre demande a été approuvée, vous devez vous assurer que le matériel ne présente aucune fuite de liquides, d'huile ou de graisse à proximité ou dans la voie navigable. Le ravitaillement en carburant, le nettoyage et l'entretien du matériel doivent être effectués de manière à empêcher l'entrée de substances nocives dans un plan d'eau. Une trousse d'urgence en cas de déversement dans l'eau doit être sur place pendant la construction. Dans la plupart des cas, un filtre à limon est requis pour empêcher l'entrée des sédiments dans la voie navigable.

Votre demande doit :

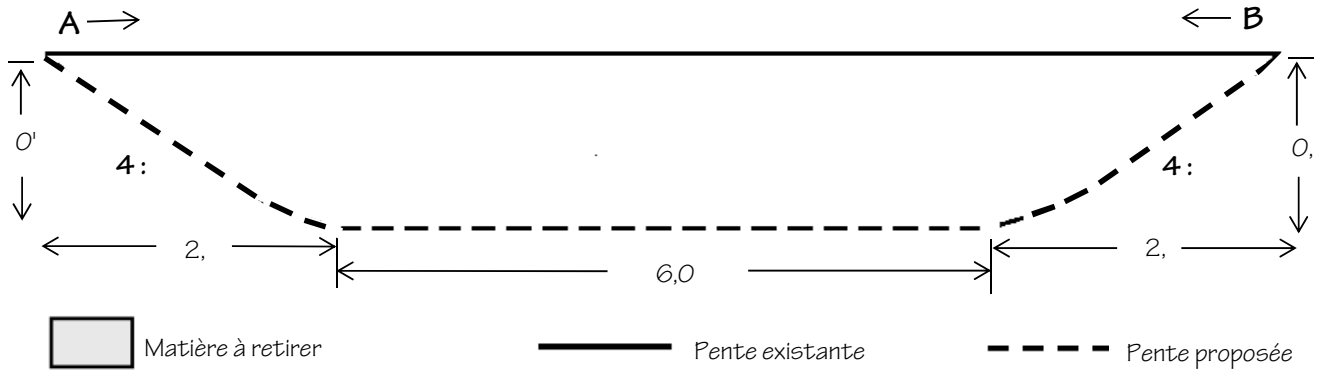
- Inclure des dessins complets montrant toutes les structures existantes et leurs dimensions, le reprofilage proposé et l'emplacement du filtre à limon;
- inclure une liste de la végétation à retirer (p. ex., arbustes, arbres);
- inclure des dessins détaillés de la vue aérienne, de la pente principale et de la pente latérale;
- indiquer la quantité de matière à retirer des rives et des terres de stockage de l'eau;
- indiquer la distance entre l'excavation et la limite de terrain adjacent (voisin);
- indiquer les dimensions (longueur et largeur) de la zone à reprofiler;
- indiquer la distance par rapport aux structures existantes se trouvant sur la propriété;
- inclure un plan de reverdissement qui tient compte du type de végétation à retirer;
- inclure des renseignements sur le rapport de pente horizontal-vertical (si cela s'applique à votre proposition), p. ex., 5:1;
- inclure des renseignements sur la conception du mur de soutènement (s'il y a lieu).

Consulter le verso pour des exemples de dessins à inclure avec votre demande.

# VUE AÉRIENNE



## PENTE LATÉRALE A ET B



## PENTE PRINCIPALE C

